# FAQ pour les noobies

1) Faut-il lister les fasteners dans le BOM (excl. DBOM et CBOM) ?

* Si standard et acheté, non.
* Si la pièce a été créée à la main, oui. Le considérer alors en tant que part.
* Il faut bien sur faire apparaitre les fasteners standards dans la CBOM et la DBOM.

2) Discussion sur le sujet «"Methods for software development cost calculation".

* Réfléchir au coût de mettre en place un logiciel permettant de calculer les couts des pièces

3) S 2.6.7 dit "The costs of hand or power tools must not be included"

* Il s’agit du prix de l’outillage à main ou électrique qui ne doit pas être pris en compte
* Les couts des opérations qui utilisent ces outils (ex : Tighten bolts) sont bien sur à prendre en compte

4) Rule S2.4.2 dit "The BOM must list all parts and equipment fitted to the prototype vehicle at any time during the competition." Est-ce que cela comprend les logiciels ?

* Non, les logiciels ne sont pas à mettre dans la BOM
* Mais le prendre en compte pour le calcul des coûts

5) Part 2 « Cost understanding » avec des sujets proposés dans le réglement – est-ce que cela concerne exclusivement le CBOM ?

* Non, cela concerne de manière générale la compréhension des couts de production
* Les topics sont pour rappel :
  + Differences between prototype and mass production
  + Resource and cost planning
  + Financial and production risk management
  + Make or buy decisions
  + Environmental influence of the vehicle production
  + Effectiveness of financial planning
  + Methods for software development cost calculation

6) Cost en quelle monnaie ?

* Cost à realiser en euros

7) Doit-on fournir des devis pour les parts achetés dans le CBOM ?

* Non, pas la peine